

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 décembre 2022



OFI RS MONETAIRE

FCP Monétaire

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 décembre 2022

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

☒ Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Classification AMF

Fonds Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) à caractère standard.

Objectif de gestion

Le Fonds OFI RS MONETAIRE a pour objectif d'offrir aux investisseurs un rendement, après déduction des frais de gestion réels, supérieur à l'indice €STR Capitalisé + 5bp, sur un horizon de placement de 6 à 12 mois et d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative, tout en mettant en œuvre une approche ISR. Dans un environnement de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative de l'OPCVM pourrait être amenée à baisser et, par conséquent, connaître une progression irrégulière.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de l'OPCVM est celle de l'€STR capitalisé + 5 bp. L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. Son ticker Bloomberg est ESTRON Index. La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie de gestion

Le processus de gestion du Fonds utilise essentiellement les leviers de performance cités ci-dessous afin de réaliser l'objectif de gestion :

* Stratégie de Détention de titres ;

* L'allongement de la durée des investissements pour capter des spreads plus élevés. Toutefois dans un environnement de pente de taux très faible, le Fonds se réserve la possibilité d'investir sur des titres de maturité plus courte au couple rendement/risque plus attractif ;

* L'acquisition d'obligations dont la maturité est d'une durée maximum de deux ans pour autant que le délai jusqu'à la prochaine mise à jour du taux d'intérêt soit inférieur ou égal à 397 jours, jusqu'à 50% de l'actif net) car leur rendement est fréquemment supérieur à celui des TCN ;

* Le Fonds est investi à 70% minimum de l'Actif Net en Titres de Créance Négociables et instruments du marché monétaire et interbancaire français et étrangers (zone euro et pays membres de l'OCDE éligibles selon les critères de la Société de Gestion). Les obligations d'émetteurs privés ou publics ne pourront pas excéder 50% de l'actif net du Fonds. Toutefois, au sein de la Zone Euro, des investissements pourront être réalisés sur des pays listés comme « périphériques » selon les critères de la Société de Gestion dans la limite de 40% de l'actif net. Par « périphériques », il faut entendre à ce jour Portugal – Italie – Irlande – Espagne. En outre, les investissements « corporate et souverain » sont exclus sur la Grèce.

La Société de Gestion a mis en place une politique de sélection de titres fondée notamment sur la durée de vie, la nature, la qualité de crédit, la liquidité et la rentabilité des instruments financiers.

Afin de ne pas pénaliser ses performances, le Fonds s'autorise à investir dans des émetteurs n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse ESG (émetteurs n'ayant pas d'actions cotées notamment) dans la limite de 10%. S'il s'agit d'émetteurs susceptibles de figurer de manière récurrente en portefeuille, ceux-ci feront l'objet d'une analyse ESG dans un délai d'un an.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financières réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Au sein de l'univers d'investissement du Fonds retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

L'univers d'investissement est défini comme suit :

- L'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BofA Euro Corporate (ticker : ER00). Cela représente environ 800 valeurs (*) ;
- Afin de refléter au plus près l'univers investissable pour le Fonds, ce premier ensemble est complété par des entreprises non représentées dans l'indice mais ayant un programme d'émissions auprès de la Banque de France sur des instruments du marché monétaire. Cela se réfère aux titres négociables à court et moyen terme (NEUCP et NEU MTN). Elles représentent environ 300 valeurs (*) ;
- Les OPCVM monétaires labellisés ISR font partie de l'univers d'investissement. Cela représente environ une dizaine d'OPC (*) ;
- Les dettes des Etats de l'union Européenne. La part des dettes des Etats de l'union européenne peut représenter au maximum 70% de l'actif net. Ces titres souverains seront dotés d'une analyse ISR - Cela représente 27 valeurs environ (*) ;
- L'ensemble des émetteurs (et OPCVM monétaires labellisés ISR) décrits précédemment constitue l'univers d'investissement à partir duquel la note seuil pour l'exclusion est calibrée ;
- Enfin, l'univers peut être enrichi, à la marge, d'émetteurs supplémentaires issus de pays membres de l'OCDE éligibles selon les critères d'investissement financiers mais qui ne seraient pas représentés par les ensembles décrits ci-dessus. Le format de ces émissions serait des Euro Commercial papers (ECP et des obligations). Cette liste complémentaire est revue trimestriellement sur proposition de la gestion et intégrée par l'équipe d'analyse ISR d'OFI. les émetteurs de cette liste complémentaire doivent disposer d'une note ESG supérieure aux seuils d'exclusion fixés dans le cadre de l'approche ISR du Fonds et leur part dans le portefeuille doit rester inférieure à 10% afin de s'assurer que la capacité de ces titres à déformer le calcul est limitée. Ces valeurs complémentaires représentent 20 valeurs environ (*).

(*) NB : Données de juin 2021 susceptibles d'évoluer.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts,
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...) Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services,
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Objectifs concernant les émetteurs privés

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de gouvernance G. Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants ou de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités.

La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités. Cette note ESG est calculée sur 10.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR)

Objectifs concernant les investissements dans les dettes souveraines.

Les États comme les émetteurs privés font face à des risques extra-financiers de long terme : risques liés à leur gouvernance, risques sociaux, risques environnementaux. Ces différents risques agissent sur leur stabilité politique et sociale, leur santé économique et financière. Prendre en compte ces éléments dans l'évaluation des États contribue à l'estimation de leur capacité à faire face à leurs engagements dans le futur.

A partir du référentiel d'enjeux clés des États, une Note ESG est calculée par État.

Les domaines E et S représentent chacun 30 % de la note, et le domaine G 40 %. Pour chaque enjeu, cette note reflète le positionnement de l'État par rapport à ses pairs. Cette note ESG est calculée sur 5.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les États les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG.

L'analyse ESG des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers. Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le FCP adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les fonds ISR ouverts au public, disponible sur le site internet www.ofi-am.fr. Ce Code décrit de manière détaillée la méthode d'analyse extra financière ainsi que le processus de sélection ISR appliqué.

Le Fonds investira dans des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant aux caractéristiques suivantes :

- La durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres susceptibles d'être acquis par le Fonds est limitée à 397 jours, néanmoins, le Fonds pourra investir dans des titres de créances et instruments du marché monétaire présentant une échéance résiduelle jusqu'à la date de rachat légale inférieure ou égale à deux ans, pour autant que le délai jusqu'à la prochaine mise à jour du taux d'intérêt soit inférieur ou égal à 397 jours. Le cas échéant, les instruments du marché monétaire à taux fixe couverts par un contrat d'échange et les instruments du marché monétaire à taux variable seront mis à jour par rapport à un taux ou indice du marché monétaire ;
- Afin de limiter l'exposition aux risques de crédit et de liquidité, la Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date de remboursement effectif (i.e. date d'échéance finale) des titres composant le portefeuille (« DVMP » ou « Weighted Average Life - WAL ») ne pourra pas excéder 12 mois ;
- Afin de limiter l'exposition au risque de taux, la Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à l'échéance ;
- (i.e. date de remboursement ou date de révision du taux d'intérêt) des titres composant le portefeuille (« MMP » ou « Weighted Average Maturity - WAM ») ne pourra pas excéder 6 mois.

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs sont, au moment de l'acquisition, considérés de haute qualité par la Société de Gestion. La Société de Gestion prend notamment en compte la qualité de crédit de l'instrument, la nature de la classe d'actif de l'instrument, le profil de liquidité et pour les instruments financiers structurés, les risques opérationnels et les risques de contrepartie.

Le Fonds pourra intervenir sur les marchés réglementés, les marchés organisés et les marchés de gré à gré principalement par le biais de contrats de futures et de swaps.

Les opérations sur les instruments dérivés ne peuvent être conclues que dans un but de couverture au risque de taux. L'exposition au risque de change est nulle, le Fonds neutralise le risque de change par l'utilisation d'instruments financiers dérivés de type « swaps », notamment de « swaps de devises ».

Le recours aux instruments dérivés est effectué dans la limite de 100% d'engagement par rapport à l'actif net du Fonds.

Profil des risques

Le Fonds est un OPCVM classé « Fonds Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) à caractère standard ».

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ils connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du Fonds est adapté à un horizon d'investissement compris entre 6 et 12 mois. Comme tout investissement financier, les investisseurs potentiels doivent être conscients que la valeur des actifs du Fonds est soumise aux fluctuations des marchés et qu'elle peut varier fortement. La Société de Gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils ne subiront pas de pertes suite à leur investissement dans le Fonds, le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

Le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risque de crédit :

Une partie du portefeuille peut être investie en obligations. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du fonds peut baisser. Le risque de crédit pourra s'avérer plus prononcé sur les investissements en titres corporate des pays « périphériques ».

Risque de taux :

Le Fonds est investi en produits de taux. Il est donc soumis aux variations des taux d'intérêt.

Risque de contrepartie :

Le Fonds sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments. Le risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme est limité à tout moment à 10% de l'actif net du Fonds par contrepartie.

Risque de perte en capital :

Le Fonds n'offre pas de garantie ni protection du capital. Le capital initialement investi peut ne pas être entièrement restitué.

Pour les produits de taux, le risque de perte en capital correspond au risque de défaillance de l'émetteur et/ou à de fortes évolutions des taux d'intérêt.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 1^{er} janvier 2022, modification de la période de prélèvement des Frais de gestion variables conformément aux orientations de l'ESMA.

CHANGEMENT(S) A VENIR

A compter du 02 janvier 2023, les changements à venir sont les suivants :

- Changement de dénomination de la Société de Gestion : OFI ASSET MANAGEMENT devient Ofi Invest Asset Management ;
- Changement du site internet : www.ofi-am.fr devient www.ofi-invest.com ;
- Changement de dénomination du Fonds : OFI RS MONETAIRE devient Ofi Invest ESG Monétaire ;
- Le prospectus intègre désormais le DIC PRIIPS ainsi que l'Annexe Précontractuelle Article 8 SFDR et respecte la nouvelle charte du Groupe Ofi Invest.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Actions ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont trait aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier – exercice 2022

L'année 2022 a été particulièrement complexe. Plusieurs dynamiques se sont entrecroisées (économiques, monétaires, politiques, climatiques...) créant une très grande volatilité sur les marchés et finalement, une hausse significative des taux d'intérêt et une baisse des actions.

L'année avait plutôt bien commencé sur le plan économique, l'économie mondiale étant encore portée par la dynamique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial. Alors que la demande progressait fortement, ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs. Il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine. Les dernières statistiques publiées montrent une inflation sur un an de 7.1% aux Etats-Unis et de 10.1% en zone euro.

Dans ces conditions, les Banques Centrales, qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le taux des Fed Funds a été relevé rapidement, passant de la fourchette 0/0,25% à 4.25/4.50% actuellement. D'après les dernières déclarations du Président de la Fed (Réserve Fédérale), ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochains mois. En zone euro, la BCE (Banque Centrale Européenne) a également décidé d'intervenir pour tenter d'enrayer les pressions inflationnistes : le principal taux directeur a été remonté à quatre reprises, de 0,50% puis de 2 fois 0,75%, passant donc de -0,5% en début d'année à 2% en fin de période.

Après la problématique de l'inflation, c'est ensuite la crainte d'une récession brutale, provoquée par le resserrement des conditions monétaires, qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance avait été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui avait pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays avait été touchée par des mesures de confinement qui avaient concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « zéro Covid ». Désormais, l'économie chinoise semble prête à rebondir, surtout que la politique stricte de zéro Covid a été sérieusement assouplie en décembre, au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe.

Notons enfin que, sur le plan géopolitique, l'année a été très compliquée. Les tensions internationales ont lourdement pesé sur la confiance des investisseurs et déstabilisé le marché des matières premières. La guerre en Ukraine a provoqué une envolée des cours des matières premières énergétiques et agricoles. Cela a incité les pays européens à complètement modifier les sources d'approvisionnement, ce qui a fait peser un coût additionnel très important. Par ailleurs, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis se sont encore durcies, autour du cas de Taiwan mais également en raison d'une compétition de long terme qui réduit les perspectives de coopération entre les deux pays, les deux plus grandes puissances économiques du monde. La reconduction du Président Xi Jinping, pour un 3^{ème} mandat inédit à la tête du pays, laisse en outre augurer une Chine plus tournée vers elle-même à moyen terme.

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire. L'évolution des marchés a été très erratique et les performances d'ensemble se sont avérées négatives, même si un regain d'optimisme a commencé à se manifester à partir du mois d'octobre. En effet, la perspective d'une décrue de l'inflation, et donc d'une sorte de plafond atteint sur les taux d'intérêt, a commencé à redonner confiance aux marchés, d'autant que les valorisations d'ensemble des actions ont baissé.

Taux d'Intérêt

Aux Etats-Unis, les taux longs à 10 ans ont ainsi monté de près de 235 points de base (bps), mais, fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée avec un rendement de près 4.4% pour le 2 ans et 3,87% pour le rendement du T Notes 10 ans.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0,17% à 2,57% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec quelques turbulences ponctuelles sur les spreads souverains en zone euro, France comprise. Cela a été surtout notable sur la dette italienne au moment des élections, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Euro Zone Government Bond Index) s'inscrit en baisse de près de 18,4% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) a baissé de près de 13,6% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 11,5% en Europe et de 11,2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** a été plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes sont valorisées à 0%. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 17,8% en Dollar (-12,4% en euros) celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 11,7% en Dollar (-5,9% en euros).

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles ont reculé de 14,2% en Europe sur la période et de 18,7% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, l'Euro a baissé vis-à-vis du Dollar, passant de 1,13 à 1,07 en fin de période, après avoir atteint la zone de 0,95, soit un recul final de près de 5%. La monnaie américaine a bénéficié de la rapide remontée des taux directeurs US et du contexte de guerre en Europe. Le RMB, la devise chinoise, a également été affectée par la situation économique délicate en Chine et la fermeté de la monnaie américaine : elle a reculé de près de 8% contre le Dollar. Parmi les autres devises émergentes, les monnaies des pays exportateurs de matières premières ont progressé dans l'ensemble, à l'image du Real Brésilien et du Peso mexicain qui ont gagné respectivement 12% et 11,6% contre l'Euro. En Europe, la Livre Sterling a reculé de 5,5% contre l'Euro. Le Franc Suisse a, quant à lui, progressé de près de 5% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils dans ce contexte de durcissement monétaire et de tensions internationales. Les actions internationales ont ainsi perdu près de 17% en USD, comme l'indice S&P 500 des actions américaines et près de 9% pour l'indice Eurostoxx, dividendes compris. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 30% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -22% en Dollar. Les actions chinoises ont été fortement touchées par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises ont reculé de 19% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 15%, et ce malgré un rebond spectaculaire en fin d'année après l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires et de soutien à l'économie, particulièrement le secteur immobilier.

A noter que, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'once d'or a quelque peu déçu et reste stable sur la période, clôturant à près de 1840 USD l'once, après avoir atteint un plus haut de près de 2050 après l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Le Fonds OFI RS MONETAIRE a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'Ester capitalisé +5 bps, tout en conservant une volatilité inférieure à 0.5%.

Le Fonds est classé dans la catégorie Trésorerie d'Europeperformance.

La gestion a été axée sur l'achat de T.C.N (Neu-CP de type bancaire et corporate, Euro Commercial Paper) autour de 90% du portefeuille (inclut l'OPC max 10% et le cash MMF 7.5%) ainsi que d'une poche d'investissement sur du moyen terme composé d'obligations et de Neu-MTN autour de 11% (10.45% fin d'année 2022). L'essentiel des investissements a porté sur des Titres de Créances Négociables (T.C.N).

Au cours de l'exercice, le fonds a investi principalement sur des maturités courtes dans un contexte de normalisation de la politique monétaire de la BCE avec +200bps d'injecter à partir de juillet. L'excédent de liquidités est resté élevé tout le long de l'année fruit de l'ensemble des mesures mis en place par la BCE pour soutenir l'économie contre les effets négatifs de la pandémie (PEPP, PELTRO, T LTRO 3), après avoir connu un pic à 4 800 milliards d'euros il termine l'année en baisse sur un niveau de 3 829 milliards d'euros conséquence de la décision de la BCE de durcir les conditions de financements offertes et la mise en place de nouvelles « gates » pour des remboursements anticipés.

La liquidité du Fonds a été investie principalement en Neu-CP de type bancaire autour de 40% ainsi que d'une poche d'OPC qui a varié autour de 5 % et d'un ratio de liquidité MMF de 7.5 %. D'autre part, le fonds a bénéficié du maintien tout le long de l'exercice d'un échéancier de tombées régulier qui a permis de renforcer le profil très liquide du portefeuille. La durée de vie moyenne a été portée autour de 100 jours. Les investissements sur les titres dits « périphériques » ont été réalisés en moyenne autour de 12 % tandis que les investissements sur les titres NR mais notés en interne sont en moyenne autour de 14%. La WAM du fonds a été basse tout le long de l'exercice autour de 2-3 jours.

En fin d'année, l'actif net ressort en hausse de 4.8% sur le mois de décembre grâce au retour de l'Ester en territoire positif et la poursuite des hausses de taux de la BCE pour 2023.

Nous n'avons pas utilisé les dérivés de crédit ni les marchés à terme ou conditionnels.

Le montant de l'actif net se situe en fin d'année à 3 604 135 445,60 euros soit en baisse de 6,55% sur 1 an glissant.

Au 30 décembre 2022, la valeur liquidative d'OFI RS MONETAIRE était de 99 866,26 euros avec une performance de +0,081% sur 1 an glissant contre un ESTER capitalisé à - 0,021%. La valeur liquidative d'ouverture en 2022 était de 99 784.29 euros et la valeur liquidative de clôture au 30 décembre 2022 était de 99 866,26 euros. Malgré un environnement monétaire compliqué marqué par des hausses de taux très fortes + 200bps depuis juillet, le Fonds surperforme l'ESTER de 11 points de base et se classe 4ème sur 58 fonds soit premier décile. La performance sur 3 ans est aussi remarquable puisque le Fonds se classe 7ème sur 57 fonds.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/12/2022
Taux : Positions au 30/12/2022

TAUX Positions compensées au 30/12/2022						
Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
Swap 1.7715/OIS_ESTR 2/28/2023 VEOLIA	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	29 806 506,10	LCH CLEARNET	28/02/2023	EUR
Swap 2.254/OIS_ESTR 5/15/2023 APRR	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	34 598 185,33	LCH CLEARNET	15/05/2023	EUR
Swap 2.615/OIS_ESTR 12/6/2023 ING BANK	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	77 766 880,81	LCH CLEARNET	06/12/2023	EUR
Swap BNP -0.425/OIS_ESTR 8/30/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 220 889,55	LCH CLEARNET	30/08/2023	EUR
Swap BNP -0.518/OIS_ESTR 1/23/2023 HP	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 025 929,58	LCH CLEARNET	23/01/2023	EUR
Swap BNP -0.519/OIS_ESTR 1/18/2023 ALT	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	40 997 921,63	LCH CLEARNET	18/01/2023	EUR
Swap BNP -0.554/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 566 111,30	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap BNP -0.56/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 539 750,29	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap BNP 1.4/OIS_ESTR 3/1/2023 SEB	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	14 877 156,02	LCH CLEARNET	01/03/2023	EUR
Swap BNP 1.522/OIS_ESTR 3/16/2023 KLEP	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	14 873 990,45	LCH CLEARNET	16/03/2023	EUR
Swap BNP 1.525/OIS_ESTR 3/16/2023 SEB	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	19 810 752,29	LCH CLEARNET	16/03/2023	EUR
Swap BNP 1.7385/OIS_ESTR 2/7/2023 ALST	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	14 925 620,66	LCH CLEARNET	07/02/2023	EUR
Swap BNP 1.8165/OIS_ESTR 2/14/2023 ACC	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	14 919 991,55	LCH CLEARNET	14/02/2023	EUR
Swap BNP 1.853/OIS_ESTR 2/20/2023 EDF	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	19 896 356,56	LCH CLEARNET	20/02/2023	EUR
Swap BNP 1.8545/OIS_ESTR 2/21/2023 EDF	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	19 898 550,56	LCH CLEARNET	21/02/2023	EUR
Swap BNP 1.92/OIS_ESTR 2/24/2023 ENDESA	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	39 787 974,31	LCH CLEARNET	24/02/2023	EUR
Swap BNP 1.9355/OIS_ESTR 2/27/2023 FER	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	9 949 448,51	LCH CLEARNET	27/02/2023	EUR
Swap BNP 1.949/OIS_ESTR 2/28/2023 ACCI	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	29 829 244,15	LCH CLEARNET	28/02/2023	EUR
Swap BNP 1.98/OIS_ESTR 3/6/2023 SCHNEI	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	9 946 537,36	LCH CLEARNET	06/03/2023	EUR
Swap BNP 1.9805/OIS_ESTR 2/28/2023 SAV	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	6 962 749,29	LCH CLEARNET	28/02/2023	EUR
Swap BNP 1.992/OIS_ESTR 3/7/2023 EDF	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	39 787 633,51	LCH CLEARNET	07/03/2023	EUR
Swap BNP 2.005/OIS_ESTR 3/9/2023 ENDESA	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	29 829 969,18	LCH CLEARNET	09/03/2023	EUR
Swap BNP 2.0675/OIS_ESTR 3/14/2023 ENE	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	24 854 909,47	LCH CLEARNET	14/03/2023	EUR
Swap BNP 2.61/OIS_ESTR 12/15/2023 PSA	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	29 099 656,62	LCH CLEARNET	15/12/2023	EUR
Swap CAL -0.163/OIS_ESTR 2/3/2023 VATT	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	19 973 202,62	LCH CLEARNET	03/02/2023	EUR
Swap CAL -0.3265/OIS_ESTR 8/28/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	13 677 414,04	LCH CLEARNET	28/08/2023	EUR
Swap CAL -0.3765/OIS_ESTR 9/9/2023 HP	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	10 020 770,83	LCH CLEARNET	09/02/2023	EUR
Swap CAL -0.386/OIS_ESTR 1/11/2024	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	25 081 375,13	LCH CLEARNET	11/01/2024	EUR
Swap CAL -0.403/OIS_ESTR 8/30/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 744 854,38	LCH CLEARNET	30/08/2023	EUR
Swap CAL -0.418/OIS_ESTR 10/9/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	47 137 491,78	LCH CLEARNET	09/10/2023	EUR
Swap CAL -0.422/OIS_ESTR 10/9/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 561 993,15	LCH CLEARNET	09/10/2023	EUR
Swap CAL -0.443/OIS_ESTR 4/19/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 956 532,83	LCH CLEARNET	19/04/2023	EUR
Swap CAL -0.4775/OIS_ESTR 5/30/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	9 182 176,03	LCH CLEARNET	30/05/2023	EUR
Swap CAL -0.497/OIS_ESTR 4/19/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 221 365,57	LCH CLEARNET	19/04/2023	EUR
Swap CAL -0.497/OIS_ESTR 4/3/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 555 631,51	LCH CLEARNET	03/04/2023	EUR
Swap CAL -0.507/OIS_ESTR 1/27/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 132 171,23	LCH CLEARNET	27/01/2023	EUR
Swap CAL -0.515/OIS_ESTR 3/1/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 091 965,76	LCH CLEARNET	01/03/2023	EUR
Swap CAL -0.521/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	8 921 307,40	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.531/OIS_ESTR 1/11/2023 COCA	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	15 069 899,22	LCH CLEARNET	11/01/2023	EUR
Swap CAL -0.532/OIS 1/13/2023 KORIAN	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	20 021 314,36	LCH CLEARNET	13/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5375/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	10 260 068,49	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5495/OIS_ESTR 11/02/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	17 660 864,00	LCH CLEARNET	11/02/2023	EUR
Swap CAL -0.55/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	2 767 483,73	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.561/OIS_ESTR 4/18/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 652 183,22	LCH CLEARNET	18/04/2023	EUR
Swap CAL -0.562/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 539 642,13	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.565/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	5 132 602,74	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.568/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	3 594 550,27	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.569/OIS_ESTR 2/11/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	7 538 250,00	LCH CLEARNET	11/02/2023	EUR
Swap CAL -0.574/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 107 356,17	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.577/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	1 127 529,68	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5775/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	410 899,73	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL 0.578/OIS_ESTR 7/10/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	100 000 000,00	LCH CLEARNET	10/07/2023	EUR
Swap CAL -0.579/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	717 531,16	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5825/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 099 974,80	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL -0.5835/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	6 368 352,67	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL 1.3595/OIS_ESTR 1/12/2023 STE	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	6 971 139,48	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR
Swap CAL 1.381/OIS_ESTR 1/13/2023 FINA	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	12 948 543,93	LCH CLEARNET	13/01/2023	EUR
Swap CAL 1.563/OIS_ESTR 1/24/2023 ENEL	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	14 934 355,21	LCH CLEARNET	24/01/2023	EUR
Swap CAL 1.662/OIS_ESTR 1/13/2023 IMER	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	19 941 173,54	LCH CLEARNET	13/01/2023	EUR
Swap CAL 1.6865/OIS_ESTR 1/16/2023 ALS	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	32 896 950,30	LCH CLEARNET	16/01/2023	EUR
Swap CAL 1.82/OIS_ESTR 1/30/2023 EDF	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	19 934 302,63	LCH CLEARNET	30/01/2023	EUR
Swap CAL 1.823/OIS_ESTR 2/6/2023 PERNO	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	9 965 904,15	LCH CLEARNET	06/02/2023	EUR
Swap CAL 1.8265/OIS_ESTR 2/14/2023 ACC	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	14 918 412,86	LCH CLEARNET	14/02/2023	EUR
Swap CAL 1.864/OIS_ESTR 2/22/2023 SCHN	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	39 791 536,56	LCH CLEARNET	22/02/2023	EUR
Swap CAL 1.89/OIS_ESTR 2/23/2023 FERRO	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	25 866 471,53	LCH CLEARNET	23/02/2023	EUR
Swap CAL 1.9725/OIS_ESTR 2/28/2023 ENE	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	49 720 982,42	LCH CLEARNET	28/02/2023	EUR
Swap CAL 1.987/OIS_ESTR 3/16/2023 FINA	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	25 815 419,75	LCH CLEARNET	16/03/2023	EUR
Swap CAL 2.0075/OIS_ESTR 3/9/2023 VEO	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	27 343 458,70	LCH CLEARNET	09/03/2023	EUR
Swap CAL 2.0205/OIS_ESTR 3/24/2023 ENEL	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	29 791 952,86	LCH CLEARNET	24/03/2023	EUR
Swap CAL 2.066/OIS_ESTR 3/14/2023 ENDE	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	4 971 537,95	LCH CLEARNET	14/03/2023	EUR
Swap CAL 2.111/OIS_ESTR 4/21/2023 VATT	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	19 798 206,78	LCH CLEARNET	21/04/2023	EUR
Swap CAL 2.2275/OIS_ESTR 4/17/2023 LO	IR SWAP	OFI RS MONETAIRE	9 913 157,98	LCH CLEARNET	17/04/2023	EUR

Crédit : Pas de position au 30/12/2022
Actions – CFD : Pas de position au 30/12/2022
Commodities : Pas de position au 30/12/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, OFI RS MONETAIRE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Ofi Invest ESG Monétaire

Identifiant d'entité juridique : 969500H4CVZW0RNDJ51

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **Oui**

☐ ☐ ☒ **Non**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __ %

☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables

☐ Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Ayant un objectif social

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

☒ Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas **réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Le fonds a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences

Le Fonds Ofi Invest ESG Monétaire (ci-après le « Fonds ») promeut des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui ont de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Pour ce faire, le Fonds est investi principalement dans des titres de créances négociables, instruments du marché monétaire et des obligations d'émetteurs privés ou publics des Etats membres de la zone Euro ou de l'OCDE affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG, et ce conformément aux méthodologies de notation ESG propriétaires de la Société de Gestion s'appliquant à chacun de ces types d'émetteurs.

Emetteurs privés

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG sont :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

Emetteurs publics

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques de gestion des enjeux ESG des Etats sont :

- Gouvernance : Respect des citoyens – Qualité de la gestion – Indépendance et stabilité – éthique ;
- Sociétal : Emploi et marché du travail – EQUITÉ sociale – Education – Santé ;
- Environnemental : Energie et carbone – Gestion de l'eau et de la biodiversité – Limitation des rejets toxiques – Développement de filières vertes.

En effet, ce Fonds labellisé ISR a suivi une approche Best-in-Class permettant d'exclure 20% des émetteurs de chaque secteur de l'univers d'investissement les moins vertueux en termes de pratique ESG et de ne garder en portefeuille que les entreprises intégrant des pratiques ESG. Il a également respecté les exigences du label ISR concernant le suivi des indicateurs de performance.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Au 30 décembre 2022, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Emetteurs privés

- Le score ISR au niveau du portefeuille a atteint **3.07** sur 5.
- Le pourcentage d'émetteurs privés appartenant à la catégorie « sous surveillance est de **0%**.

Emetteurs publics

- Il n'y avait pas d'émetteur public en portefeuille au 30 décembre 2022.

Dans le cadre du Label ISR attribué au Fonds, deux indicateurs ESG promouvant des caractéristiques sociales et environnementales promues ont été pilotés au niveau du fonds et de son univers ISR. Leurs performances respectives au 30 décembre 2022 sont les suivantes :

1. La part des femmes dans le Conseil d'Administration ou le Conseil de Surveillance des entreprises bénéficiaires est de **0.71 %** par rapport à son univers dont la part est de **0,56 %**.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

2. L'intensité carbone du portefeuille représente **69.30** tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million de dollars de chiffre d'affaires par rapport à son univers ISR dont l'intensité carbone représente **103,40** tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million de dollars de chiffre d'affaires.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1er janvier 2022 et 30 décembre 2022.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

● ***Et par rapport aux périodes précédentes ?***

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Non applicable.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La Société de Gestion a mis en place des méthodes d'évaluation sur les émetteurs investis pour chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs des durabilités :

Indicateur d'incidence négative	Notation ESG Méthodologie propriétaire	Politiques d'exclusion	Analyse de controverse	Politique d'engagement	Indicateur label ISR
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement					
1. Emissions de GES scope 1 – 2 – 3 et totales	X	X Charbon / pétrole et gaz	X	X	X Emissions financées (scope 1&2)
2. Empreinte carbone				X	
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	X			X	
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		X Charbon / pétrole et gaz		X	
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	X		X		
6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	X				
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	X		X	X	
8. Rejets dans l'eau	X		X		
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	X		X		
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE		X Pacte mondial	X	X	X

11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		X <i>Pacte mondial</i>	X	X	
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé			X		
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	X			X	X
14. Exposition à des armes controversées		X <i>Armes controversées</i>			
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales					
Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	X		X	X	
Indicateurs applicables aux émetteurs souverains ou supranationaux					
15. Intensité des émissions de gaz à effet de serre	X				
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	X				

De ce fait, le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité au cours de l'exercice de manière qualitative.

Pour plus d'informations sur la manière dont les principales incidences négatives sont prises en compte par les produits d'OFI Invest Asset Management, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 décembre 2022, les principaux investissements sont les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	SECTEUR	% D'ACTIFS	PAYS
BPCE GROUPE	Banques	8,89%	France
CREDIT AGRICOLE GROUPE	Banques	8,35%	France
ING GROUPE	Banques	7,16%	Pays-Bas
CONFEDERATION NATIONALE DU CRE	Banques	6,67%	France
ENEL	Services aux collectivités	5,32%	Espagne
LA BANQUE POSTALE	Banques	4,17%	France
EDF	Services aux collectivités	2,90%	France
BNP PARIBAS	Banques	2,78%	France
EIFFAGE	Construction et matériaux	2,77%	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Services aux collectivités	2,49%	France
FINANCIERE AGACHE INVESTISSEME	Biens et services industriels	2,32%	France
ENGIE	Services aux collectivités	2,08%	France
PSA BANQUE FRANCE	Services financiers	1,92%	France
BANCO SANTANDER	Services financiers	1,72%	Espagne
VATTENFALL	Services aux collectivités	1,72%	Suède



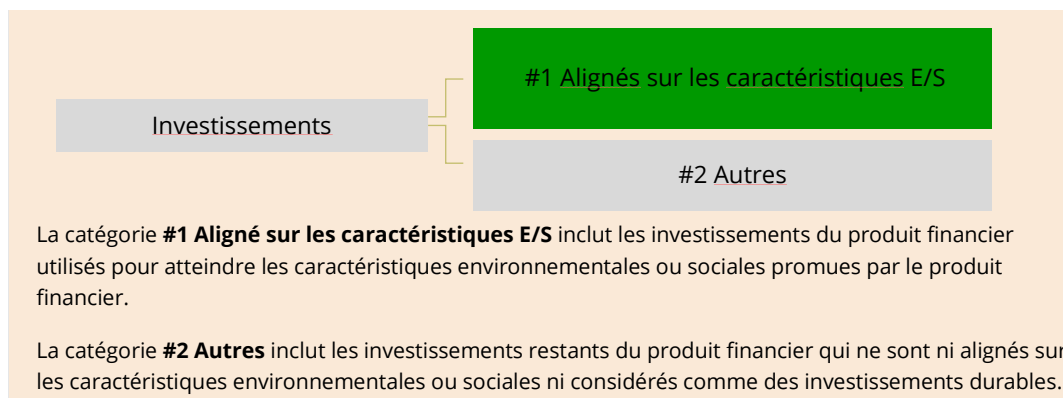
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Au 30 décembre 2022, le Fonds a **91.93 %** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (**#1 Alignés avec les caractéristiques E/S**).

Le Fonds a **8.07 %** de son actif net appartenant à la poche **#2 Autres**. Celle-ci est constituée de :

- **7.90 %** de liquidités
- **0.17 %** de dérivés

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche **#1 Aligné avec les caractéristiques E/S**.
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche **#2 Autres**, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 décembre 2022, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

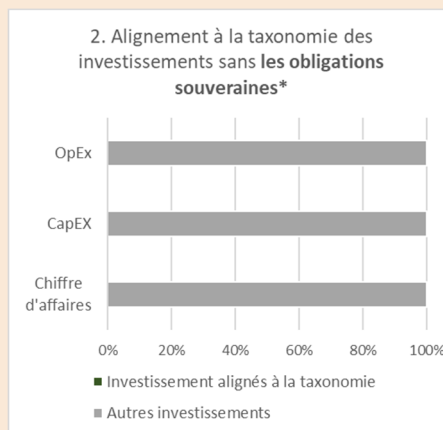
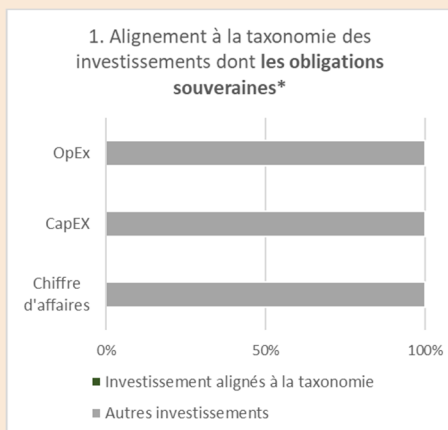
SECTEUR	% D'ACTIFS
Cash/OPCVM	14,86%
Soins personnels, pharmacies et épiceries	0,28%
Produits et services de consommation	1,33%
Santé	1,36%
Ressources de base	1,39%
Assurance	1,61%
Aliments, boissons et tabac	1,72%
Immobilier	3,60%
Construction et matériaux	4,89%
Services financiers	6,75%
Biens et services industriels	7,75%
Services aux collectivités	12,52%
Banques	41,96%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 décembre 2022, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



● Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



● Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 20% de l'actif net du Fonds, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de **7.90 %**,
- Des produits dérivés, dont l'usage s'est limité à des situations spécifiques pour permettre de se couvrir ou de s'exposer ponctuellement aux risques du marché, à hauteur de **0.17 %**,

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'un score ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/12/2022	30/12/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	3 319 257 050,09	3 531 617 864,53
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	249 247 518,12	375 425 001,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	249 247 518,12	375 425 001,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	2 764 641 920,07	2 784 054 952,51
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 764 641 920,07	2 784 054 952,51
Titres de créances négociables	2 309 685 111,74	2 608 965 582,79
Autres titres de créances	454 956 808,33	175 089 369,72
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	299 094 079,53	372 075 176,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	299 094 079,53	372 075 176,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	6 273 532,37	62 734,42
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	6 273 532,37	62 734,42
Autres instruments financiers	-	-
Créances	2 171 728,11	1 084 780,95
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	2 171 728,11	1 084 780,95
Comptes financiers	289 475 103,62	325 004 017,69
Liquidités	289 475 103,62	325 004 017,69
Total de l'actif	3 610 903 881,82	3 857 706 663,17

Bilan au 30 décembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/12/2022	30/12/2021
Capitaux propres		
Capital	3 614 073 048,69	3 870 617 971,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-14 142 211,64	-13 120 688,45
Résultat de l'exercice (a, b)	4 204 608,55	-568 059,62
Total des capitaux propres	3 604 135 445,60	3 856 929 223,72
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	6 273 532,36	62 734,40
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	6 273 532,36	62 734,40
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	6 273 532,36	62 734,40
Dettes	494 903,86	714 705,05
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	494 903,86	714 705,05
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	3 610 903 881,82	3 857 706 663,17

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/12/2022	30/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	1 276 622 976,34	383 150 981,85
TAUX	1 276 622 976,34	383 150 981,85
- SWAP - S -0.0016/OIS 202302	19 973 202,62	-
- SWAP - S -0.0032/OIS 202308	13 677 414,04	-
- SWAP - S -0.0037/OIS 202302	10 020 770,83	-
- SWAP - S -0.0038/OIS 202401	25 081 375,13	-
- SWAP - S -0.0040/OIS 202308	5 744 854,38	-
- SWAP - S -0.0041/OIS 202310	47 137 491,78	-
- SWAP - S -0.0042/OIS 202308	5 220 889,55	-
- SWAP - S -0.0042/OIS 202310	2 561 993,15	-
- SWAP - S -0.0044/OIS 202304	2 956 532,83	-
- SWAP - S -0.0047/OIS 202201	-	11 695 353,72
- SWAP - S -0.0047/OIS 202305	9 182 176,03	-
- SWAP - S -0.0049/OIS 202201	-	2 784 722,13
- SWAP - S -0.0049/OIS 202304	1 555 631,51	-
- SWAP - S -0.0049/OIS 202304	7 221 365,57	-
- SWAP - S -0.0050/OIS 202301	5 132 171,23	-
- SWAP - S -0.0051/OIS 202301	7 025 929,58	-
- SWAP - S -0.0051/OIS 202301	40 997 921,63	-
- SWAP - S -0.0051/OIS 202303	5 091 965,76	-
- SWAP - S -0.0052/OIS 202301	8 921 307,40	-
- SWAP - S -0.0053/OIS 202301	15 069 899,22	-
- SWAP - S -0.0053/OIS 202301	10 260 068,49	10 260 068,49
- SWAP - S -0.0053/OIS 202301	20 021 314,36	-
- SWAP - S -0.0055/OIS 202211	-	4 951 009,44
- SWAP - S -0.0055/OIS 202301	2 767 483,73	2 767 483,73
- SWAP - S -0.0055/OIS 202301	2 566 111,30	2 566 111,30
- SWAP - S -0.0056/OIS 202209	-	16 922 688,49
- SWAP - S -0.0056/OIS 202210	-	1 779 796,80
- SWAP - S -0.0056/OIS 202210	-	1 732 580,85
- SWAP - S -0.0056/OIS 202211	-	1 525 711,65
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	1 539 642,13	1 539 642,13
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	5 132 602,74	5 132 602,74
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	1 539 750,29	1 539 750,29
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	3 594 550,27	3 594 550,27
- SWAP - S -0.0056/OIS 202302	7 538 250,00	7 538 250,00
- SWAP - S -0.0056/OIS 202304	7 652 183,22	7 652 183,22
- SWAP - S -0.0057/OIS 202202	-	30 141 716,30
- SWAP - S -0.0057/OIS 202202	-	20 094 477,54
- SWAP - S -0.0057/OIS 202204	-	924 041,10
- SWAP - S -0.0057/OIS 202205	-	2 011 132,76
- SWAP - S -0.0057/OIS 202206	-	1 806 912,00
- SWAP - S -0.0057/OIS 202206	-	2 208 876,00

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/12/2022	30/12/2021
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	-	6 037 723,22
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	-	3 419 725,38
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	-	4 026 493,70
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	4 486 768,81
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	9 071 137,53
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	4 077 340,57
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	3 670 747,40
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	3 364 880,89
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	4 381 540,96
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	3 567 776,70
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	13 654 321,07
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	-	4 556 276,67
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	-	3 384 824,11
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	-	3 516 267,21
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	1 127 529,68	1 127 529,68
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	410 899,73	410 899,73
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	4 107 356,17	4 107 356,17
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	717 531,16	717 531,16
- SWAP - S -0.0058/OIS 202204	-	3 492 197,75
- SWAP - S -0.0058/OIS 202205	-	702 465,00
- SWAP - S -0.0058/OIS 202205	-	1 203 960,00
- SWAP - S -0.0058/OIS 202206	-	15 054 750,00
- SWAP - S -0.0058/OIS 202206	-	7 679 837,50
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	-	2 752 237,89
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	-	7 954 348,66
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	-	7 134 227,40
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	-	2 549 247,89
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	-	1 528 368,56
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	-	1 731 510,55
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	-	509 405,21
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	-	729 147,81
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	-	4 413 640,21
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	-	1 322 386,13
- SWAP - S -0.0058/OIS 202301	6 368 352,67	6 368 352,67
- SWAP - S -0.0058/OIS 202301	4 099 974,80	4 099 974,80
- SWAP - S -0.0059/OIS 202205	-	9 157 041,80
- SWAP - S -0.0059/OIS 202206	-	7 779 752,50
- SWAP - S -0.0059/OIS 202206	-	2 509 875,00
- SWAP - S -0.0059/OIS 202211	-	1 770 515,07
- SWAP - S -0.0060/OIS 202210	-	8 153 895,89
- SWAP - S 0.00578/OIS 202307	100 000 000,00	-
- SWAP - S 0.01359/OIS 202301	6 971 139,48	-
- SWAP - S 0.01400/OIS 202303	14 877 156,02	-
- SWAP - S 0.01522/OIS 202303	14 873 990,45	-
- SWAP - S 0.01525/OIS 202303	19 810 752,29	-

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/12/2022	30/12/2021
- SWAP - S 0.01563/OIS 202301	14 934 355,21	-
- SWAP - S 0.01662/OIS 202301	19 941 173,54	-
- SWAP - S 0.01686/OIS 202301	32 896 950,30	-
- SWAP - S 0.01738/OIS 202302	14 925 620,66	-
- SWAP - S 0.01771/OIS 202302	29 806 506,10	-
- SWAP - S 0.01820/OIS 202301	19 934 302,63	-
- SWAP - S 0.01823/OIS 202302	9 965 904,15	-
- SWAP - S 0.01853/OIS 202302	19 896 356,56	-
- SWAP - S 0.01854/OIS 202302	19 898 550,56	-
- SWAP - S 0.01864/OIS 202302	39 791 536,56	-
- SWAP - S 0.01890/OIS 202302	25 866 471,53	-
- SWAP - S 0.01920/OIS 202302	39 787 974,31	-
- SWAP - S 0.01935/OIS 202302	9 949 448,51	-
- SWAP - S 0.01949/OIS 202302	29 829 244,15	-
- SWAP - S 0.01972/OIS 202302	49 720 982,42	-
- SWAP - S 0.01980/OIS 202302	6 962 749,29	-
- SWAP - S 0.01980/OIS 202303	9 946 537,36	-
- SWAP - S 0.02005/OIS 202303	29 829 969,18	-
- SWAP - S 0.02007/OIS 202303	27 343 458,70	-
- SWAP - S 0.02020/OIS 202303	29 791 952,86	-
- SWAP - S 0.02066/OIS 202303	4 971 537,95	-
- SWAP - S 0.02067/OIS 202303	24 854 909,47	-
- SWAP - S 0.02111/OIS 202304	19 798 206,78	-
- SWAP - S 0.02254/OIS 202305	34 598 185,33	-
- SWAP - S 0.02610/OIS 202312	29 099 656,62	-
- SWAP - ST061223 2.615/EST	77 766 880,81	-
- SWAP - ST070323 1.992/EST	39 787 633,51	-
- SWAP - ST120922 -0.55/EST	-	5 810 330,14
- SWAP - ST120922 -0.58/EST	-	5 506 394,79
- SWAP - ST130223 -0.54/EST	17 660 864,00	17 660 864,00
- SWAP - ST130622 -0.58/EST	-	5 320 634,00
- SWAP - ST131123 1.381/1.381	12 948 543,93	-
- SWAP - ST140223 0.00/0.00	14 918 412,86	-
- SWAP - ST140223 0.00/0.00	14 919 991,55	-
- SWAP - ST160323 EST+m/EST	25 815 419,75	-
- SWAP - ST170423 2.227/EST	9 913 157,98	-
- SWAP - ST240122 -0.59/EST	-	6 074 915,57
- SWAP - ST241022 -0.56/EST	-	11 103 439,40
- SWAP - ST290922 -0.56/EST	-	12 802 694,57
- SWAP - ST301122 -0.56/EST	-	1 525 769,18
Autres engagements	-	-

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/12/2022	30/12/2021
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/12/2022	30/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 961,07	4 487,38
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 506 030,64	5 091 191,11
Produits sur titres de créances	1 426 844,23	-1 777 224,02
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	3 066 871,92	1 836 246,92
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	8 008 707,86	5 154 701,39
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	2 733 606,13	1 966 150,73
Charges sur dettes financières	-51 748,20	1 459 872,77
Autres charges financières	-	-
Total (II)	2 681 857,93	3 426 023,50
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 326 849,93	1 728 677,89
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 881 786,84	2 344 176,72
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	3 445 063,09	-615 498,83
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	759 545,46	47 439,21
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	4 204 608,55	-568 059,62

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse à Paris à l'exception des jours fériés. La valeur liquidative calculée le vendredi sera datée du dimanche. Cette valorisation inclura le coupon couru du week-end et servira de base aux demandes de souscriptions et de rachats. La même méthode sera appliquée pour les périodes comportant un ou plusieurs jours fériés.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées au cours d'ouverture.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (TCN) sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de data qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la Société de Gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

- Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé : les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.
- Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré):
 - *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés* : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
 - *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés* : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prises et mises en pension sont valorisées selon les modalités contractuelles.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les contrats à terme fermes figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,15% TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM. A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la surperformance au-delà de l'€STR capitalisé + 5 bp, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la Société de Gestion.

Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la Société de Gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/12/2022	30/12/2021
Actif net en début d'exercice	3 856 929 223,72	3 380 288 255,11
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	6 141 542 751,79	6 538 749 535,51
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 396 865 534,85	-6 044 700 842,15
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	640 978,93	392 106,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 837 597,13	-12 931 386,95
Plus-values réalisées sur contrats financiers	440 000,00	48 400,71
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-30 821,11	-40 840,95
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 727 956,01	-4 431 960,60
Différence d'estimation exercice N	-586 713,79	
Différence d'estimation exercice N - 1	-5 314 669,80	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	6 143 425,15	171 455,45
Différence d'estimation exercice N	6 192 268,65	
Différence d'estimation exercice N - 1	48 843,50	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 445 063,09	-615 498,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 604 135 445,60	3 856 929 223,72

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	249 247 518,12	6,92
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	249 247 518,12	6,92
Titres de créances	2 764 641 920,07	76,71
Les titres négociables à court terme	2 144 485 586,57	59,50
Les titres négociables à moyen terme	620 156 333,50	17,21
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	1 276 622 976,34	35,42
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	191 984 298,50	5,33	-	-	57 263 219,62	1,59	-	-
Titres de créances	1 201 719 563,00	33,34	-	-	1 562 922 357,07	43,36	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	289 475 103,62	8,03
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	1 276 622 976,34	35,42	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	92 089 149,18	2,56	135 059 614,32	3,75	22 098 754,62	0,61	-	-	-	-
Titres de créances	1 184 715 012,68	32,87	1 540 647 981,97	42,75	39 278 925,42	1,09	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	289 475 103,62	8,03	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	877 454 981,63	24,35	374 086 619,58	10,38	25 081 375,13	0,70	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/12/2022
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 838 276,58
Autre	333 451,53 ⁽¹⁾
Total créances	2 171 728,11
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-150 450,12
Provision pour frais de gestion variables à payer	-344 453,73
Provision commission de mouvement	-0,01
Total dettes	-494 903,86
Total	1 676 824,25

(1) Provision intérêts sur le compte bancaire

Souscriptions rachats

Parts émises	61 644,6601
Parts rachetées	64 207,0745

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	344 453,73
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
Néant				

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/12/2022	30/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	4 204 608,55	-568 059,62
Total	4 204 608,55	-568 059,62
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 204 608,55	-568 059,62
Total	4 204 608,55	-568 059,62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/12/2022	30/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-14 142 211,64	-13 120 688,45
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-14 142 211,64	-13 120 688,45
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-14 142 211,64	-13 120 688,45
Total	-14 142 211,64	-13 120 688,45
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	36 089,6225	38 652,0369
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	30/12/2022	30/12/2021	30/12/2020	30/12/2019	30/12/2018
Actif net					
en EUR	3 604 135 445,60	3 856 929 223,72	3 380 288 255,11	3 453 432 685,75	2 098 748 997,67
Nombre de titres					
Parts	36 089,6225	38 652,0369	33 720,5686	34 352,2895	20 852,4623
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	99 866,26	99 785,92	100 244,11	100 529,91	100 647,53
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	-275,35	-354,15	-230,81	-171,77	-155,51

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			249 247 518,12	6,92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			249 247 518,12	6,92
CAIXABANK SA 0.75% 18/04/2023	EUR	7 500 000,00	7 505 702,05	0,21
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	EUR	56 400 000,00	57 000 621,37	1,58
CIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03/04/2023	EUR	1 500 000,00	1 517 239,73	0,04
COMMERZBANK AG 0.5% 28/08/2023	EUR	13 500 000,00	13 339 331,51	0,37
IBERDROLA FIN SA FRN 28/04/2023	EUR	35 000 000,00	35 164 465,00	0,98
IBERDROLA INTL BV 1.125% 27/01/2023	EUR	5 000 000,00	5 049 434,93	0,14
INTESA SANPAOLO SPA 2.125% 30/08/2023	EUR	10 500 000,00	10 535 728,77	0,29
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	EUR	10 000 000,00	10 001 397,26	0,28
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.875% 30/05/2023	EUR	9 000 000,00	8 993 971,23	0,25
SANTAN CONSUMER FINANCE 1.125% 09/10/2023	EUR	48 500 000,00	48 001 778,77	1,33
SANTANDER CONSUMER BANK 0.75% 01/03/2023	EUR	5 000 000,00	5 019 232,88	0,14
VATTENFALL AB FRN 18/04/2024	EUR	21 951 000,00	22 098 754,62	0,61
VOLVO TREASURY AB 0% 11/02/2023	EUR	25 070 000,00	25 019 860,00	0,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			2 764 641 920,07	76,71
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 764 641 920,07	76,71
Titres de créances négociables			2 309 685 111,74	64,08
AGACHE SOCIETE FINANCIERE ZCP 13/01/2023	EUR	13 000 000,00	12 990 146,00	0,36
AGACHE ZCP 16/03/2023	EUR	26 000 000,00	25 882 844,00	0,72
ALSTOM ZCP 07/02/2023	EUR	15 000 000,00	14 967 840,00	0,42
ALSTOM ZCP 16/01/2023	EUR	33 000 000,00	32 969 607,00	0,91
ALTAREA ZCP 27/01/2023	EUR	10 000 000,00	9 983 530,00	0,28
ALTAREIT ZCP 18/01/2023	EUR	41 000 000,00	40 954 162,00	1,14
AXA BANQUE EONIAEST+0.25% 01/12/2023	EUR	58 000 000,00	58 081 316,61	1,61
BANQUE FEDERAL CRED EONIAEST+0.28% 13/12/2023	EUR	30 000 000,00	30 028 560,08	0,83
BANQUE POSTALE EONIAEST+0.2% 21/11/2023	EUR	120 000 000,00	120 244 560,00	3,34
BFCM EONIAEST+0.25% 24/11/2023	EUR	130 000 000,00	130 200 720,72	3,61
BNP PARIBAS EONIAEST+0.22% 10/11/2023	EUR	50 000 000,00	50 137 600,83	1,39
BNP PARIBAS EONIAESTR+0.2% 06/12/2023	EUR	50 000 000,00	50 061 800,64	1,39
BONDUELLE ZCP 13/03/2023	EUR	5 000 000,00	4 976 170,00	0,14
BPCE EONIAEST+0.28% 24/11/2023	EUR	160 000 000,00	160 280 000,52	4,45
BPCE EONIAEST+0.28% 29/11/2023	EUR	50 000 000,00	50 079 500,17	1,39
BPCE EONIAEST+0.3% 15/12/2023	EUR	40 000 000,00	40 034 640,33	1,11
BPCE EONIAESTR+0.25% 17/11/2023	EUR	30 000 000,00	30 056 070,49	0,83
BPCE SA EONIAEST+0.31% 22/12/2023	EUR	40 000 000,00	40 022 040,78	1,11
COCA COLA HBC FINAN ZCP 11/01/2023	EUR	15 000 000,00	14 989 980,00	0,42
COVIVIO SA ZCP 28/02/2023	EUR	16 000 000,00	15 945 648,00	0,44
CREDIT AGRICOLE EONIAEST+0.06% 06/01/2023	EUR	70 000 000,00	70 036 120,28	1,94

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CREDIT AGRICOLE EONIAEST+0.28% 11/08/2023	EUR	30 000 000,00	30 142 980,00	0,84
CREDIT AGRICOLE EONIAEST+0.28% 27/10/2023	EUR	10 000 000,00	10 028 940,33	0,28
CREDIT AGRICOLE SA EONIAEST+0.28% 03/11/2023	EUR	30 000 000,00	30 079 950,76	0,83
CREDIT AGRICOLE SA EONIAEST+0.28% 17/11/2023	EUR	30 000 000,00	30 057 840,49	0,83
CREDIT AGRICOLE SA EONIAEST+0.28% 19/09/2023	EUR	100 000 000,00	100 414 000,00	2,79
CREDIT AGRICOLE SA EONIAEST+0.29% 01/12/2023	EUR	30 000 000,00	30 038 880,68	0,83
CREDIT INDUSTRIEL ET COMM EONIAEST+0.25% 17/11/2023	EUR	30 000 000,00	30 057 360,49	0,83
EDF ZCP 21/02/2023	EUR	20 000 000,00	19 937 260,00	0,55
EIFFAGE Eurib3+0.30% 09/06/2023	EUR	10 000 000,00	10 016 282,50	0,28
EIFFAGE Eurib3+0.43% 20/01/2023	EUR	10 000 000,00	10 041 196,11	0,28
EIFFAGE ZCP 24/05/2023	EUR	10 000 000,00	9 906 630,00	0,27
ELECTRICITE DE FFRANCE ZCP 30/01/2023	EUR	20 000 000,00	19 965 020,00	0,55
ELECTRICITE DE FRAN ZCP 07/03/2023	EUR	40 000 000,00	39 836 360,00	1,11
ELECTRICITE DE FRANCE ZCP 20/02/2023	EUR	20 000 000,00	19 938 600,00	0,55
ELECTRICITE DE FRNACE ZCP 25/01/2023	EUR	5 000 000,00	4 992 660,00	0,14
ENGIE EONIAEST+0.09% 30/01/2023	EUR	65 000 000,00	65 096 070,58	1,81
ENGIE EONIAEST+0.1% 08/03/2023	EUR	10 000 000,00	10 010 940,22	0,28
GECINA ZCP 13/03/2023	EUR	10 000 000,00	9 961 450,00	0,28
HEWLETT PACKARD INT CDN 09/01/2023	EUR	12 000 000,00	11 993 688,00	0,33
HEWLETT PACKARD INT CDN 09/02/2023	EUR	10 000 000,00	9 977 980,00	0,28
HP INTERNATIONAL BANK 23/01/2023	EUR	7 000 000,00	6 991 166,00	0,19
IMERYS ZCP 03/01/2023	EUR	10 000 000,00	9 997 680,00	0,28
IMERYS ZCP 13/01/2023	EUR	20 000 000,00	19 983 800,00	0,55
IMERYS ZCP 25/01/2023	EUR	20 000 000,00	19 969 900,00	0,55
ING BANK EONIAEST+0.25% 14/11/2023	EUR	50 000 000,00	50 119 900,39	1,39
ING BANK NV ESTRCAP+0.3% 27/10/2023	EUR	50 000 000,00	50 187 250,28	1,39
ING BANK NV EONIAEST+0.255% 08/12/2023	EUR	80 000 000,00	80 086 880,67	2,22
KLEPIERRE SA ZCP 16/03/2023	EUR	15 000 000,00	14 932 410,00	0,41
KORIAN Eurib3+0.95% 02/06/2023	EUR	20 000 000,00	19 339 468,89	0,54
KORIAN SA Eurib3+0.009% 5% 20/10/2023	EUR	10 000 000,00	9 581 451,67	0,27
KORIAN ZCP 13/01/2023	EUR	20 000 000,00	19 977 400,00	0,55
LA BANQUE POSTALE EONIAEST+0.195% 28/11/2023	EUR	30 000 000,00	30 049 920,33	0,83
LEGRAND FRANCE ZCP 11/01/2024	EUR	25 000 000,00	24 252 500,00	0,67
LOCCITANE INTERNATIONAL SA ZCP 17/04/2023	EUR	10 000 000,00	9 923 370,00	0,28
NEXITY Eurib3+0.91% 14/01/2024	EUR	15 000 000,00	15 026 425,42	0,42
NEXITY ZCP 20/03/2023	EUR	8 000 000,00	7 958 312,00	0,22
PARIS RHIN RHONE ZCP 15/05/2023	EUR	35 000 000,00	34 654 725,00	0,96
PERNOD RICARD SA ZCP 06/02/2023	EUR	10 000 000,00	9 977 500,00	0,28
PSA BANQUE FRANCE EONIAEST+0.21% 31/07/2023	EUR	30 000 000,00	30 047 429,99	0,83
PSA BANQUE FRANCE ZCP 15/12/2023	EUR	30 000 000,00	29 068 770,00	0,81
SAVENCIA SA ZCP 12/01/2023	EUR	25 000 000,00	24 981 500,00	0,69
SAVENCIA SA ZCP 28/02/2023	EUR	7 000 000,00	6 974 660,00	0,19
SCHNEIDER ELECTRIC SE ZCP 06/03/2023	EUR	10 000 000,00	9 961 150,00	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC ZCP 22/02/2023	EUR	40 000 000,00	39 875 720,00	1,11
SEB SA Eurib3+0.4% 03/02/2023	EUR	13 000 000,00	13 023 186,58	0,36

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SEB SA NCPPRE CPTE ZCP 01/03/2023	EUR	15 000 000,00	14 945 640,00	0,41
SEB SA ZCP 16/03/2023	EUR	20 000 000,00	19 907 900,00	0,55
SOCIETE FINANCIERE AGACHE ZCP 05/04/2023	EUR	10 000 000,00	9 941 490,00	0,28
SOCIETE FINANCIERE AGACHE ZCP 28/02/2023	EUR	35 000 000,00	34 877 045,00	0,97
STEF ZCP 12/01/2023	EUR	5 000 000,00	4 996 545,00	0,14
STEF ZCP 24/01/2023	EUR	3 000 000,00	2 996 013,00	0,08
STEF ZCP 31/01/2023	EUR	6 000 000,00	5 989 848,00	0,17
VATTENFALL AB ZCP 03/02/2023	EUR	20 000 000,00	19 966 200,00	0,55
VEOLIA ENVIRONNEMEN ZCP 24/03/2023	EUR	30 000 000,00	29 853 300,00	0,83
VEOLIA ENVIRONNEMENT EONIAESTR+0.07% 07/03/2023	EUR	30 000 000,00	30 035 040,91	0,83
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 28/02/2023	EUR	30 000 000,00	29 894 910,00	0,83
VINCI ZCP 31/03/2023	EUR	14 000 000,00	13 921 754,00	0,39
Autres titres de créances			454 956 808,33	12,62
ACCIONA ENERGAI FIN ZCP 14/02/2023	EUR	15 000 000,00	14 950 650,00	0,41
ACCIONA ENERGIA FIN ZCP 14/02/2023	EUR	15 000 000,00	14 950 650,00	0,41
ACCIONA ENERGIA FIN ZCP 28/02/2023	EUR	30 000 000,00	29 868 570,00	0,83
EIFFAGE Eurib3+0.30% 06/12/2023	EUR	35 000 000,00	35 070 583,33	0,97
ENDESA SA ZCP 09/03/2023	EUR	30 000 000,00	29 865 690,00	0,83
ENDESA SA ZCP 14/03/2023	EUR	5 000 000,00	4 975 725,00	0,14
ENDESA SA ZCP 24/02/2023	EUR	40 000 000,00	39 858 400,00	1,11
ENEL FINANCE INTERN ZCP 14/03/2023	EUR	25 000 000,00	24 874 400,00	0,69
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 24/01/2023	EUR	15 000 000,00	14 976 285,00	0,42
ENEL FINANCE INTERNATIONAL ZCP 09/03/2023	EUR	27 500 000,00	27 371 520,00	0,76
ENEL FINANCE INTERNATIONAL ZCP 28/02/2023	EUR	50 000 000,00	49 797 950,00	1,38
FERROVIAL SA ZCP 23/02/2023	EUR	26 000 000,00	25 923 040,00	0,72
FERROVIAL SA ZCP 27/02/2023	EUR	10 000 000,00	9 968 160,00	0,28
HEWLETT PACKARD INTERNA BK CDN 27/03/2023	EUR	15 000 000,00	14 923 140,00	0,41
IBERDROLA INTERNATI ZCP 24/03/2023	EUR	5 000 000,00	4 974 980,00	0,14
ING BANK NV NETHERLANDS ZCP 06/12/2023	EUR	80 000 000,00	77 642 960,00	2,15
NEXITY Eurib3+0.8% 24/11/2023	EUR	15 000 000,00	15 107 445,00	0,42
VATTENFALL AB ZCP 21/04/2023	EUR	20 000 000,00	19 856 660,00	0,55
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			299 094 079,53	8,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			299 094 079,53	8,30
CPR MONETAIRE ISR FCP	EUR	8 554,44	170 235 152,43	4,72
FEDERAL SUPPORT MONET ESG FCP	EUR	12 297,917	128 858 927,10	3,58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			0,01	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			0,01	-
Appel de marge EUR	EUR	-6 192 268,64	-6 192 268,64	-0,17
S -0.0016/OIS 202302	EUR	19 973 202,62	97 556,45	0,00
S -0.0032/OIS 202308	EUR	13 677 414,04	341 893,98	0,01
S -0.0037/OIS 202302	EUR	10 020 770,83	64 734,38	0,00
S -0.0038/OIS 202401	EUR	25 081 375,13	973 041,81	0,03
S -0.0040/OIS 202308	EUR	5 744 854,38	149 117,98	0,00
S -0.0041/OIS 202310	EUR	47 137 491,78	1 385 090,53	0,04
S -0.0042/OIS 202308	EUR	5 220 889,55	136 660,15	0,00
S -0.0042/OIS 202310	EUR	2 561 993,15	75 383,02	0,00
S -0.0044/OIS 202304	EUR	2 956 532,83	38 464,98	0,00
S -0.0047/OIS 202305	EUR	9 182 176,03	159 507,34	0,00
S -0.0049/OIS 202304	EUR	7 221 365,57	97 876,69	0,00
S -0.0049/OIS 202304	EUR	1 555 631,51	18 817,92	0,00
S -0.0050/OIS 202301	EUR	5 132 171,23	35 145,65	0,00
S -0.0051/OIS 202301	EUR	7 025 929,58	47 010,21	0,00
S -0.0051/OIS 202301	EUR	40 997 921,63	260 623,90	0,01
S -0.0051/OIS 202303	EUR	5 091 965,76	48 148,47	0,00
S -0.0052/OIS 202301	EUR	8 921 307,40	53 299,88	0,00
S -0.0053/OIS 202301	EUR	10 260 068,49	62 920,91	0,00
S -0.0053/OIS 202301	EUR	20 021 314,36	123 023,39	0,00
S -0.0053/OIS 202301	EUR	15 069 899,22	90 424,10	0,00
S -0.0055/OIS 202301	EUR	2 767 483,73	17 322,33	0,00
S -0.0055/OIS 202301	EUR	2 566 111,30	16 165,88	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	1 539 750,29	9 793,65	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	3 594 550,27	23 154,63	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	5 132 602,74	32 906,15	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	1 539 642,13	9 824,16	0,00
S -0.0056/OIS 202302	EUR	7 538 250,00	65 639,63	0,00
S -0.0056/OIS 202304	EUR	7 652 183,22	107 939,58	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	1 127 529,68	7 365,90	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	4 107 356,17	26 707,58	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	717 531,16	4 702,00	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	410 899,73	2 686,40	0,00
S -0.0058/OIS 202301	EUR	6 368 352,67	42 022,34	0,00
S -0.0058/OIS 202301	EUR	4 099 974,80	27 012,64	0,00

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
S 0.00578/OIS 202307	EUR	100 000 000,00	1 111 212,99	0,03
S 0.01359/OIS 202301	EUR	6 971 139,48	-96,78	0,00
S 0.01400/OIS 202303	EUR	14 877 156,02	4 127,47	0,00
S 0.01522/OIS 202303	EUR	14 873 990,45	2 010,44	0,00
S 0.01525/OIS 202303	EUR	19 810 752,29	2 380,28	0,00
S 0.01563/OIS 202301	EUR	14 934 355,21	-1 767,90	0,00
S 0.01662/OIS 202301	EUR	19 941 173,54	-2 178,18	0,00
S 0.01686/OIS 202301	EUR	32 896 950,30	-4 311,61	0,00
S 0.01738/OIS 202302	EUR	14 925 620,66	-2 436,28	0,00
S 0.01771/OIS 202302	EUR	29 806 506,10	-4 071,92	0,00
S 0.01820/OIS 202301	EUR	19 934 302,63	-3 030,18	0,00
S 0.01823/OIS 202302	EUR	9 965 904,15	-635,26	0,00
S 0.01853/OIS 202302	EUR	19 896 356,56	-3 472,84	0,00
S 0.01854/OIS 202302	EUR	19 898 550,56	-2 530,91	0,00
S 0.01864/OIS 202302	EUR	39 791 536,56	-4 953,89	0,00
S 0.01890/OIS 202302	EUR	25 866 471,53	-4 231,52	0,00
S 0.01920/OIS 202302	EUR	39 787 974,31	-6 207,71	0,00
S 0.01935/OIS 202302	EUR	9 949 448,51	-1 529,23	0,00
S 0.01949/OIS 202302	EUR	29 829 244,15	-5 199,84	0,00
S 0.01972/OIS 202302	EUR	49 720 982,42	-10 869,91	0,00
S 0.01980/OIS 202302	EUR	6 962 749,29	-1 552,10	0,00
S 0.01980/OIS 202303	EUR	9 946 537,36	-481,40	0,00
S 0.02005/OIS 202303	EUR	29 829 969,18	-677,81	0,00
S 0.02007/OIS 202303	EUR	27 343 458,70	-791,50	0,00
S 0.02020/OIS 202303	EUR	29 791 952,86	-3 174,14	0,00
S 0.02066/OIS 202303	EUR	4 971 537,95	-123,98	0,00
S 0.02067/OIS 202303	EUR	24 854 909,47	-712,60	0,00
S 0.02111/OIS 202304	EUR	19 798 206,78	12,60	0,00
S 0.02254/OIS 202305	EUR	34 598 185,33	-1 200,30	0,00
S 0.02610/OIS 202312	EUR	29 099 656,62	107 233,69	0,00
ST061223 2.615/EST	EUR	77 766 880,81	244 181,49	0,01
ST070323 1.992/EST	EUR	39 787 633,51	-1 959,36	0,00
ST130223 -0.54/EST	EUR	17 660 864,00	150 280,85	0,00
ST131123 1.381/1.381	EUR	12 948 543,93	-440,19	0,00
ST140223 0.00/0.00	EUR	14 918 412,86	-3 488,78	0,00
ST140223 0.00/0.00	EUR	14 919 991,55	-2 771,10	0,00
ST160323 EST+m/EST	EUR	25 815 419,75	-6 366,50	0,00
ST170423 2.227/EST	EUR	9 913 157,98	107,95	0,00
Autres instruments financiers			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 décembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Créances			2 171 728,11	0,06
Dettes			-494 903,86	-0,01
Comptes financiers			289 475 103,62	8,03
ACTIF NET			3 604 135 445,60	100,00



OFI RS MONETAIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

OFI RS MONETAIRE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI RS MONETAIRE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI RS MONETAIRE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI RS MONETAIRE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI RS MONETAIRE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.04.13 18:11:58 +0200